



# RAPPORT DE PROGRÈS

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2011 AU 31 MARS 2013

## Le plan d'inclusion économique et sociale

du Nouveau-Brunswick

SOCIÉTÉ D'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>SECTION 1</b> Rapport sur le plan <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté</i>	3
<b>SECTION 2</b> Rapport sur les activités des réseaux d'inclusion communautaire	15
<b>SECTION 3</b> Rapport sur les initiatives prioritaires	29



Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick  
4<sup>e</sup> étage Place Kings, pièce 423  
440, rue King, Fredericton, N.-B. E3B 5H8  
1 888 295-4545  
esic-sies@gnb.ca  
[www.gnb.ca/pauvreté](http://www.gnb.ca/pauvreté)  
Juin 2013

# SECTION 1 – Rapport sur le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*

## HISTORIQUE

C'est en octobre 2008 que fut lancée une initiative d'engagement public visant à adopter un plan de réduction de la pauvreté pour le Nouveau-Brunswick. On a alors opté pour une approche d'engagement public étant donné que la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick est l'affaire de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick : les individus vivant dans la pauvreté, le secteur communautaire sans but lucratif, les entreprises et le gouvernement.

L'initiative d'engagement public s'est déroulée en trois phases interconnectées. La première phase en a été une de dialogue dirigé vers un engagement du citoyen. La deuxième phase, celle des tables rondes, a permis l'élaboration d'options visant à réduire la pauvreté. Enfin, la phase finale du forum a mené à l'adoption d'un plan de réduction de la pauvreté. La présence, à toutes les étapes, de citoyens qui ont connu la pauvreté a contribué de façon significative à façonner la version finale du plan de réduction de la pauvreté.

Lors de la phase de dialogue public, quelque 2 500 Néo-Brunswickois ont partagé avec ferveur leurs points de vue et leurs opinions sur les causes de la pauvreté et les solutions pour la réduire, lesquels ont été consignés dans le document intitulé *Un chœur de voix*. Les participants aux tables rondes ont été inspirés par les commentaires recueillis à la phase de dialogue public et les options qu'ils ont rédigées pour la version finale du plan de réduction de la pauvreté sont directement tirées du document *Un chœur de voix*.

Ce plan a été lancé et maintenu avec succès comme un processus non partisan, compte tenu du fait que les participants au forum final s'accordent à dire que la mise en œuvre d'un plan de réduction de la pauvreté est un facteur clé dans l'inclusion économique et sociale de tous les Néo-Brunswickois. Le plan actuel de cinq ans s'étend de 2009 à 2014. Un deuxième plan viendra poursuivre, de 2014 à 2019, le travail déjà accompli.

## LOI SUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'une des premières actions du plan de réduction de la pauvreté a été l'adoption par le gouvernement en avril 2010 d'une loi proactive visant à favoriser l'inclusion économique et sociale de tous les Néo-Brunswickois. La loi stipule que :

Attendu :

que le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le secteur des entreprises, le secteur sans but lucratif et les citoyens du Nouveau-Brunswick reconnaissent que trop de citoyens au Nouveau-Brunswick vivent dans la pauvreté et font face à l'exclusion économique et sociale;

que la pauvreté et l'exclusion économique et sociale entraînent des conséquences préjudiciables sur le bien-être des personnes qui en souffrent;

que la pauvreté et l'exclusion économique et sociale nuisent au bien-être économique et social de nos collectivités;

que le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le secteur des entreprises, le secteur sans but lucratif et les citoyens du Nouveau-Brunswick reconnaissent que l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'inclusion

économique et sociale constituent la responsabilité partagée de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick;

que le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à édicter une Loi sur l'inclusion économique et sociale qui crée la Société de l'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, laquelle par l'entremise de son conseil d'administration, assurera le partenariat continu des citoyens du Nouveau-Brunswick pour élaborer, adopter, mettre en œuvre et évaluer un plan d'inclusion économique et sociale;

L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté à l'unanimité la Loi sur l'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, qui décrète la mise en œuvre du plan Ensemble pour vaincre la pauvreté et la création de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick.

Par l'adoption de ce projet de loi, la province du Nouveau-Brunswick s'est dotée d'un puissant mécanisme permettant d'affronter, de façon non-partisane, la question de la pauvreté.

# MANDAT

Élaborer, superviser, coordonner et instaurer des initiatives et des plans stratégiques pour réduire la pauvreté et aider des milliers de Néo-Brunswickois à devenir plus autonomes.

# VISION

Grâce à la coopération entre gouvernements, entreprises, secteur sans but lucratif, personnes vivant dans la pauvreté et citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité et la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté de revenu de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p. 100, et aura fait d'importants progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue.

# RESPONSABILITÉS

La Société d'inclusion économique et sociale a été établie afin :

1. D'assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial *Ensemble pour vaincre la pauvreté* (EVP) ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
2. De coordonner et d'appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans l'élaboration de leurs plans régionaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans régionaux;
3. De gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
4. D'exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la présente loi ou ses règlements, ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.
5. D'élaborer et adopter un nouveau plan d'inclusion économique et sociale à tous les cinq ans par l'entremise d'un processus d'engagement public que la Société conduit à bon terme.

# RÉSUMÉ DES RAPPORTS DE PROGRÈS PRÉCÉDENTS

Conformément à Loi sur *l'inclusion économique et sociale*, la SIÉS est tenue de soumettre un rapport de progrès au moins à tous les deux ans. Trois rapports de progrès ont été présentés jusqu'ici. Voici un résumé des rapports précédents :

## RAPPORT MARS 2010

- Novembre 2009 : Vision et objectif global adoptés au forum final. Ils seront inscrits dans la loi
- Novembre 2009 : Établissement d'une équipe de transition pour mettre en place les nouvelles structures de gouvernance proposées au forum final. Coprésidents : Léo-Paul Pinet et Gerry Pond, ainsi que des participants au processus d'engagement du public, soit Brenda Murphy, Ken Pike, Sue Rickards et Roger Lessard
- Février 2010 : Dépôt à l'Assemblée législative du projet de loi intitulé *Loi sur l'inclusion économique et sociale*

## RAPPORT AOÛT 2010

- 16 avril 2010 : Adoption à l'Assemblée législative du projet de *Loi sur l'inclusion économique et Sociale*
- 3 mai 2010 : Création de la SIÉS et nomination des quatre coprésidents du conseil d'administration
- 25 juin 2010 : Nomination des autres membres du conseil d'administration
- 30 juin 2010 : Première rencontre du conseil d'administration de la SIÉS
- 30 juin 2010 : Établissement des trois comités aviseurs

## RAPPORT MARS 2011

- Août 2010 : Création de l'équipe de la SIÉS
- Novembre 2010 : Lancement d'un appel d'intérêt en vue d'établir des réseaux d'inclusion communautaire (RIC)
- 19 janvier 2011 : Huit RIC sont approuvés par la SIÉS
- Juin et novembre 2010 et janvier 2011 : Rencontres du conseil d'administration
- Janvier 2011 : une entreprise externe a été retenue afin d'évaluer les indicateurs de rendement au cours des cinq prochaines années

## LE PLAN **ENSEMBLE POUR VAINCRE LA PAUVRETÉ** FAIT BOULE DE NEIGE!

Depuis la publication, en mars 2011, du dernier rapport de progrès du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP)*, de nombreuses initiatives visant à prévenir et à réduire la pauvreté ainsi qu'à promouvoir l'inclusion économique et sociale ont été mises en place aux quatre coins du Nouveau-Brunswick. Partout en province, on constate les résultats concrets et positifs de cette initiative collective innovatrice et populaire.

La SIÉS est heureuse d'avoir renforcé ses relations avec un grand nombre de partenaires, et d'avoir établi de nouveaux partenariats avec d'autres organismes qui se sont tous fixés le même but, soit de réduire la pauvreté et accroître l'inclusion, en mettant à prime abord l'accent sur le développement et le renforcement des capacités des communautés.

# CARACTÈRE UNIQUE DU PLAN

Au cours des deux dernières années, le modèle néo-brunswickois de réduction de la pauvreté s'est défini et raffiné, et est devenu une référence à l'échelle du pays. L'approche d'une participation collaborative des quatre principaux piliers d'activité, à la base du plan de réduction de la pauvreté, a pris solidement racine et un grand nombre de particuliers, d'organismes et d'entreprises contribuent maintenant à cette méthode unique de développement communautaire. Cette approche, proposée par les citoyens lors des dialogues initiaux, s'est avérée être l'un des principaux moteurs du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*.

Un autre fait unique du plan est qu'il repose sur le renforcement des capacités, tant des communautés que des particuliers. Plutôt que de constamment avoir recours aux divers paliers de gouvernement pour enrayer la pauvreté, le plan a été conçu de façon à ce que les communautés et les particuliers puissent contribuer directement et concrètement à l'amélioration de leur situation. Le caractère unique du plan a été conçu de façon à ce qu'on puisse appuyer les communautés et les accompagner dès le départ dans leur cheminement de prise en charge collective. Ceci s'effectue par le biais d'initiatives diverses qui ont un impact significatif sur le mieux-être de la collectivité. Plus de détails sur ces initiatives sont fournis dans ce rapport.

Plus récemment, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a renforcé sa vision vis-à-vis de l'inclusion économique et sociale et de la réduction de la pauvreté en créant le ministère des Communautés saines et inclusives (CSI), dont le mandat est de promouvoir un mode de vie sain et d'intégrer un certain nombre de politiques, de programmes et de services à caractère social. Le ministère des Communautés saines et inclusives travaillera en partenariat avec les organismes sans but lucratif et avec les intervenants pour mieux répondre aux besoins des aînés, des jeunes, des personnes vivant dans la pauvreté et des personnes ayant un handicap. La SIÉS collabore étroitement avec ce nouveau ministère afin d'atteindre un grand nombre de buts communs.

## PARTENARIATS

L'un des principaux atouts du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* est sa capacité de réunir autour d'un même but les quatre principaux piliers d'intervention dans la vie de tous les jours : le gouvernement (y compris l'opposition officielle), le secteur des affaires, les organismes sans but lucratif, et les personnes qui vivent ou qui ont vécu dans la pauvreté. À la suite des séances de dialogue public de la première phase, des séances de tables rondes de la deuxième phase, et du forum final de la troisième phase, les représentants de ces quatre piliers ont établi un plan d'attaque – le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* – qui permettra à un vaste éventail de Néo-Brunswickois, provenant de toutes les couches de la société, de participer activement à cette initiative d'inclusion sociale et économique et de réduction de la pauvreté.

À sa création, le conseil d'administration de la Société d'inclusion économique et sociale a été établi de façon à ce que ses 22 membres proviennent équitablement des trois secteurs et des citoyens qui vivent ou qui ont vécu dans la pauvreté :

- un président;
- quatre coprésidents (représentant le monde des affaires, le monde sans but lucratif, le gouvernement et les citoyens vivant ou ayant vécu dans la pauvreté)
- sept personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté
- trois représentants du secteur des affaires;
- trois représentants du secteur sans but lucratif;
- trois ministres du gouvernement; et
- un membre de l'opposition officielle.

Une forte représentation de citoyens vivant ou ayant vécu dans la pauvreté apporte une dimension concrète et réaliste de ce que vivent les plus démunis. Grâce à leur expérience de vie, leur contribution à la prise de décisions du plan est d'une valeur inestimable à l'orientation et à l'exécution du plan de réduction de la pauvreté. Les représentants des gens d'affaires ont également à cœur cette initiative, car une main-d'œuvre abondante et qualifiée permet aux entreprises de la province de prospérer et d'être concurrentielles à de nombreux niveaux, tout en mettant à profit leur imposant réseau de contacts. Le secteur sans but lucratif tire aussi profit d'une participation active au plan de réduction de la pauvreté

et fournit par le fait même une expertise de premier plan en matière de développement communautaire. La participation continue du gouvernement demeure essentielle afin de fournir un appui, d'assurer un suivi et de mettre en œuvre les recommandations proposées dans le cadre du plan.

La Société d'inclusion économique et sociale étant une société d'état, le financement de ses activités est assuré par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. La participation d'un député de l'opposition officielle assure le caractère non-partisan du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* et démontre la volonté de la province d'unir ses forces afin de mener à bien ce projet de société.

Au cœur des initiatives du plan se trouvent des gens

qui ont choisi de mettre de côté tout préjugé et intérêt personnel afin de trouver des solutions concrètes et atteignables au problème de la pauvreté. Tous les intervenants impliqués dans ce projet s'entendent pour dire que l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion passe par le développement communautaire. Il suffit d'abaisser, une à une, et projet par projet, les barrières discriminatrices actuelles.

Cette approche innovatrice vis-à-vis d'une initiative d'une telle envergure a produit des résultats positifs dans toutes les régions de la province. Plus de 110 projets ont été lancés dans la province, et des milliers de personnes y ont contribué ou participé depuis la création du plan de réduction de la pauvreté. Un tableau détaillé de ces projets est présenté plus loin dans ce rapport.

# TRANSPORT COMMUNAUTAIRE

Un grand nombre de Néo-Brunswickois n'ont pas accès à un service de transport public abordable et continu. Il existe un écart perceptible en matière de transport accessible pour les Néo-Brunswickois vivant en régions rurales par rapport à ceux vivant dans des villes qui offrent un service de transport en commun.

Depuis quelque temps déjà, un bon nombre de communautés explorent sérieusement l'option d'établir un service de transport collectif répondant aux besoins propres de leurs régions. De nombreux intervenants et spécialistes en matière de transport, y compris ceux qui possèdent actuellement les ressources, mettent la main à la pâte afin de trouver des solutions pratiques, complètes et peu coûteuses pour le transport collectif.

En juin 2012, la SIÉS a organisé un symposium sur le transport collectif. Environ 150 personnes de divers secteurs se sont rassemblées à Fredericton afin de discuter des défis et des possibilités que représente le transport communautaire au Nouveau-Brunswick. Des exposés ont été présentés par 17 particuliers représentant divers intervenants : les réseaux d'inclusion communautaires, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le secteur de la santé, le secteur municipal et du transport en commun, le milieu universitaire, le secteur des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, ainsi que l'Ontario, le Québec et le Maine. Deux séries de tables rondes ont

également eu lieu et les participants ont présenté leurs commentaires par écrit à des fins d'orientation stratégique. Le rapport de ce symposium est disponible en ligne au [www.gnb.ca/pauvrete](http://www.gnb.ca/pauvrete).

Dans le but d'aider les communautés à mettre sur pied un tel service, la Société d'inclusion économique et sociale a établi un fonds spécial dédié particulièrement à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces services régionaux de transport. Les besoins et les capacités en matière de transport collectif varient d'une région à l'autre, et même dans les localités d'une même région. C'est pourquoi chaque réseau d'inclusion communautaire a établi ses priorités en matière de transport communautaire. Certaines régions ont déjà ce genre de service en place, et d'autres en sont à l'étape finale d'élaboration. Des renseignements à ce sujet se trouvent dans la section consacrée aux réseaux d'inclusion communautaires dans ce document.

En général, le principal défi en matière de transport collectif n'est pas de repérer les ressources et les intervenants, mais plutôt de réunir tous ces intervenants à une même table et de trouver des façons d'éliminer les obstacles en matière de transport dans toute la province. Seule une approche collaborative jumelée à un désir de sortir des sentiers battus permettront des avancées dans ce domaine.

# APPRENTISSAGE COMMUNAUTAIRE

Le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* accorde une grande importance à l'apprentissage et à la formation. Dès la petite enfance, des programmes de littératie doivent être en place afin d'aider les jeunes à bien se préparer aux années scolaires. Des programmes de formation des enseignants ont été créés afin de répondre aux besoins des divers styles d'apprentissage. Un fonds annuel a été créé afin d'appuyer l'apprentissage communautaire. Le fonds vise à faire progresser le concept de l'apprentissage communautaire, en mettant un accent particulier sur la

littératie, la numératie, la dynamique de vie, l'apprentissage expérientiel, les métiers, les programmes d'enseignement coopératif et les activités parascolaires.

Le plan vise aussi à renforcer la capacité des personnes à faible revenu à intégrer la main-d'œuvre qualifiée grâce à des possibilités de formation, d'éducation et de bénévolat offertes dans le cadre de la transition au travail et à la formation en cours d'emploi.

# RÉSEAUX D'INCLUSION COMMUNAUTAIRE (RIC)

Le plan *EVP* et la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* prévoient la création de réseaux d'inclusion communautaire dans la province. La création de douze RIC a été complétée en juin 2011.

Un réseau d'inclusion communautaire est un groupe reconnu par la Société pour réaliser, dans sa région respective, les objectifs du plan provincial qui sont énoncés dans son plan régional.

À la suite d'un appel lancé en novembre 2010 par la SIÉS pour inciter les parties intéressées à établir douze RIC, des groupes et des particuliers provenant de divers secteurs et ayant un intérêt à promouvoir l'inclusion socio-économique se sont réunis afin d'établir un réseau dans leurs régions respectives. Les objectifs d'un RIC étaient, et sont toujours, d'identifier les défis et priorités de la région, et d'élaborer et mettre en œuvre un plan régional qui cadre avec le plan provincial, dans un contexte de collaboration. La structure de la SIÉS a permis aux RIC de s'établir de façon indépendante ou avec le soutien d'organismes communautaires déjà existants. Le conseil d'administration d'un RIC est basé sur le modèle de gouvernance de la SIÉS et est composé de représentants des secteurs sans but lucratif, des affaires et du gouvernement, des citoyens ainsi que des personnes qui ont à cœur le développement et le bien-être de leurs communautés.

La SIÉS travaille en étroite collaboration avec les RIC et leur fournit les ressources nécessaires afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs plans régionaux. Ainsi, les RIC ont accès à de nombreuses occasions de formation offertes directement ou indirectement par la Société. La SIÉS fournit également des ressources financières et un soutien aux réseaux afin de les accompagner dans leur cheminement. Jusqu'ici, la SIÉS a remis à chaque RIC 62 500\$ par année

pour couvrir les frais d'exploitation du réseau, qui peuvent comprendre notamment le salaire, le loyer, les fournitures, les dépenses de voyage.

Le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* a innové en faisant appel à des organismes communautaires déjà établis pour créer les réseaux d'inclusion communautaire. Les avantages d'un tel processus sont nombreux. D'abord, en faisant appel à un organisme, on profite dès le départ d'une structure de gouvernance bien établie. Cela signifie des frais de démarrage moins élevés, tout en assurant une imputabilité face à la gestion des fonds publics. Cela permet également un démarrage plus rapide des activités cruciales de réduction de la pauvreté, plutôt que de consacrer du temps précieux à des détails administratifs. Enfin, cela permet au plan de profiter de l'expérience et de la reconnaissance du groupe hôte dans sa région. Une fois bien établi en mode de fonctionnement, le réseau peut alors se détacher de son organisme hôte et envisager de s'incorporer en organisme sans but lucratif.

Les RIC sont au cœur de la sensibilisation et de la mobilisation d'une collectivité. Ils établissent des partenariats avec des organismes locaux et les soutiennent dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets communautaires. Les réseaux organisent régulièrement des rencontres avec les divers intervenants de leurs régions afin de mobiliser leurs partenaires et d'engager les membres de leurs communautés. Grâce à leur présence dans leurs régions, les RIC utilisent des atouts et des forces de leurs milieux pour bâtir leurs collectivités. Cet échange de ressources s'étend aussi à l'extérieur des limites de chaque réseau. Les RIC ont établi leur propre réseau de partage de ressources et d'information entre eux. La mise en commun de leurs expériences consolide les liens et les affinités entre toutes les régions du Nouveau-Brunswick.

# COMITÉS AVISEURS

Trois comités ont été formés pour se pencher sur des domaines particuliers du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, notamment la réforme de l'assistance sociale, les bénéfices de santé, et l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires. Chaque comité est formé de représentants des quatre secteurs, et de membres du conseil d'administration de la SIÉS.

## 1. Comité aviseur sur la réforme de l'aide sociale

Le mandat du comité aviseur sur la réforme de l'aide sociale a pour but d'aviser et de fournir des conseils et des commentaires au ministère du Développement social en ce qui concerne les programmes pour la réforme de l'assistance sociale au Nouveau-Brunswick, afin d'être conforme avec le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Ces conseils et ces commentaires vont dans le sens des présentations et documents préparés et présentés par le comité ministériel sur la réforme de l'assistance sociale qui étudie le réalignement de la prestation de programmes relatifs avec cette initiative.

Le comité aviseur, coprésidé par Roger Lessard, de Pokemouche, et Ken Pike de Rothesay, s'est penché sur un nombre de dossiers, dont certains ont été mis en œuvre, tandis que d'autres ont été présentés en octobre 2012 au gouvernement pour examen. Le comité poursuit ses travaux pour les autres dossiers.

Dans le plan EVP, la portion qui aborde la réforme de l'aide sociale comprend 13 items qui demandent une attention particulière. Au 31 mars 2013, les items suivants étaient complétés :

- Éliminer l'aide temporaire du programme d'aide au revenu (pour personne seule en mesure de travailler).
- Prolonger la carte médicale pendant au moins trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale, jusqu'à l'établissement du programme de médicaments sur ordonnance.
- La politique économique relative aux ménages s'appliquera seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple.
- Mise en œuvre d'un régime dentaire et de la vue pour les enfants des familles à faible revenu

La liste complète des 13 items ainsi que leur état au 31 mars 2013 se trouve plus loin dans ce rapport.

Le gouvernement annoncera à la session du printemps 2013 de l'Assemblée législative une série de mesures additionnelles émanant des recommandations du comité.

## 2. Comité aviseur sur les bénéfices de santé

Au moment de sa création, le comité aviseur sur les bénéfices de santé s'est vu confier deux mandats précis :

1. Créer un régime de soins de la vue et de soins dentaires pour tous les enfants néo-brunswickois issus de familles à faible revenu;
2. Créer un mécanisme visant à fournir un régime de médicaments sur ordonnance à tous les citoyens néo-brunswickois qui n'ont pas d'assurance.

D'avril à juin 2011, le comité, appuyé par le personnel des ministères de la Santé et du Développement social, a préparé le rapport menant à la création d'un régime de soins dentaires et de la vue pour les enfants néo-brunswickois issus de familles à faible revenu.

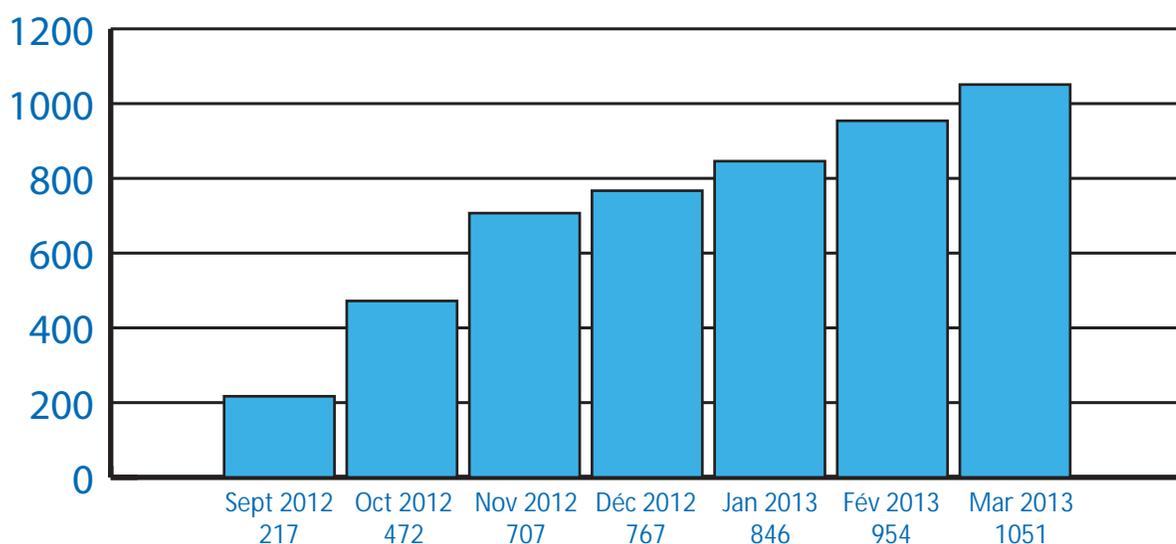
Le gouvernement provincial a annoncé en juin 2012 un nouveau régime de soins dentaires et de la vue établi selon les recommandations. Le régime serait lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2012. *De beaux sourires et une bonne vision* fournit la couverture nécessaire pour certains soins de vision et dentaires pour les enfants de 18 ans et moins de familles à faible revenu.

Le programme des soins de la vue couvre les services de base, comme l'examen complet annuel, les lentilles et la monture jusqu'à concurrence de 220 \$ tous les deux ans. Le programme de soins dentaires couvre les services de base, notamment les examens habituels, les radiographies et l'extraction de dents, y compris certains traitements préventifs, jusqu'à un coût maximal de 1 000 \$ par année.

Les enfants du Nouveau-Brunswick inscrits au ministère du Développement social sont automatiquement inscrits au programme. Davantage d'enfants issus de familles à faible revenu pourraient profiter de ce programme qui fait l'objet d'une vaste campagne de promotion dans les écoles de la province, auprès des réseaux d'inclusion communautaire et par le biais d'autres organismes pertinents.

Au 31 mars 2013, 15 588 enfants du Nouveau-Brunswick ont accès au programme *De beaux sourires et une bonne vision*. Ce nombre comprend 1 051 enfants issus de familles à faible revenu qui se sont inscrits au programme depuis sa mise en œuvre.

## *De beaux sourires et une bonne vision* *Nouvelles inscriptions*



De juillet 2011 à décembre 2012, le comité, appuyé par le personnel des ministères de la Santé et du Développement social, s'est concentré sur la deuxième composante de son mandat, soit l'élaboration d'un régime d'assurance-médicaments pour les Néo-Brunswickois non assurés.

Le rapport du comité avisier sur les bénéfices de santé a été déposé à l'Assemblée législative en décembre 2012. Les recommandations du rapport sont :

- Le régime d'assurance devrait être obligatoire pour tous les Néo-Brunswickois non assurés;
- Le régime devrait comporter des primes abordables que devront payer les personnes inscrites au régime, et les familles à faible revenu devraient bénéficier d'une subvention;
- Les employeurs qui n'offrent pas à l'heure actuelle une couverture pour les médicaments seront tenus de contribuer au nouveau régime d'assurance;
- Il devrait n'y avoir aucun obstacle à l'accès au régime d'assurance comme des problèmes de santé préexistants ou une période d'attente, et aucune limite annuelle ou à vie quant aux prestations;
- Le régime devrait couvrir les médicaments approuvés qui ont fait l'objet du processus d'évaluation national fondé sur les données probantes utilisé, actuellement, par tous les régimes publics d'assurance-médicaments de l'ensemble du Canada; et
- Les régimes privés d'assurance-médicaments devraient être aussi bons que le nouveau régime d'assurance-médicaments.

Le rapport souligne également les avantages d'un régime d'assurance-médicaments pour les personnes seules et les familles :

- Tous les Néo-Brunswickois profiteront d'une quiétude d'esprit puisqu'ils sauront qu'ils ont accès à des médicaments sur ordonnance maintenant et dans le futur;
- Le régime d'assurance contribuera à éviter que les Néo-Brunswickois éprouvent des difficultés financières et qu'ils tombent dans la pauvreté en raison de problèmes de santé nécessitant un traitement médicamenteux;
- Il aidera les Néo-Brunswickois à se sortir de la pauvreté en leur permettant de profiter d'une assurance-médicaments, ce que certains employeurs n'offrent pas; et
- Il lèvera les obstacles à l'accès aux médicaments sur ordonnance, ce qui devrait améliorer la santé des résidents et avoir une incidence positive sur leur qualité de vie.

Le ministère de la Santé voit à la mise en œuvre du régime d'assurance-médicaments. En février 2013, le gouvernement a annoncé la formation d'un comité qui fournira du soutien et des conseils stratégiques sur l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau régime.

### 3. Comité aviseur sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires

Le mandat du Comité aviseur sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires est d'élaborer un cadre stratégique sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires, au sein duquel les réseaux d'inclusion communautaires pourront fonctionner.

Le Comité aviseur sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires a été mis sur pied en janvier 2010 dans le cadre du processus de mise en œuvre du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, dans le but d'élaborer un cadre stratégique sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires au sein duquel les réseaux d'inclusion communautaire peuvent fonctionner. Selon le plan *EVP*, l'entreprise sociale et l'investissement communautaire sont parmi les approches les plus prometteuses pour aider le Nouveau-Brunswick à s'attaquer aux questions multidimensionnelles associées au piège de la pauvreté. Pour la SIÉS, cette approche est un outil essentiel pour mobiliser ceux qui sont déconnectés, promouvoir l'entrepreneuriat, accroître l'emploi, former les travailleurs et remplir les créneaux économiques.

Le Comité aviseur sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires a d'abord examiné et inventorié certaines entreprises sociales ainsi que les meilleures pratiques dans la province. Ce processus a permis de définir l'emplacement, le but, les défis et les activités des entreprises sociales au Nouveau-Brunswick.

Au printemps de 2012, le comité a mené une enquête au Nouveau-Brunswick dans le but de comparer les entreprises sociales. Le comité aviseur s'assure de faire partie du leadership en matière d'élaboration d'une base de données sur les meilleures pratiques et de bâtir en fin de compte un cadre progressif pour l'entreprise sociale au Nouveau-Brunswick.

Le comité travaille actuellement à l'élaboration d'un cadre stratégique qui décrira des mesures pour promouvoir l'entreprise sociale et l'investissement communautaire et appuyer le développement du secteur. Ce cadre stratégique tire parti de nombreuses recherches et de publications et définit des mesures pour promouvoir l'entreprise sociale et l'investissement communautaire. Il comprendra également des recommandations à l'intention du gouvernement qui sont conformes aux objectifs visant à jeter les bases d'une stratégie globale de l'entreprise sociale qui peut être élaborée par étapes au fil du temps.

Le comité aviseur a aussi rencontré des représentants de ministères et les principaux intervenants afin d'amorcer le dialogue sur l'innovation sociale et les investissements communautaires pour favoriser la croissance dans les secteurs économique et social du Nouveau-Brunswick.

Le comité présentera son rapport final et ses recommandations au gouvernement en avril 2013.

De leur côté, un bon nombre de RIC ont déjà participé à la mise sur pied de projets d'entreprises sociales. Avec l'aide de la SIÉS, les RIC se munissent de paramètres visant au développement de ce secteur croissant dans le monde. Le besoin est grandissant, et les possibilités d'accroître l'économie sociale sont nombreuses au Nouveau-Brunswick. Il suffit d'y consacrer les ressources pertinentes dans la province.

# SECTEURS DES AFFAIRES ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

En plus des initiatives enclenchées depuis le lancement du plan de réduction de la pauvreté, beaucoup d'efforts seront consacrés en 2013-2014 au développement de partenariats avec le monde des affaires ainsi qu'avec les gouvernements locaux.

Ces deux secteurs sont cruciaux dans l'avancement du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Les dirigeants du monde des affaires y retrouvent un intérêt certain. Sans main-d'œuvre qualifiée, aucune entreprise ne peut progresser ou prospérer. Les employeurs sont une source considérable d'information relativement aux besoins en matière de formation et d'employabilité. En participant activement aux efforts d'inclusion sociale et économique, les entreprises atteignent deux objectifs majeurs : elles permettent aux plus démunis d'acquérir une estime de soi en intégrant le marché du travail, et font profiter leurs entreprises de ressources humaines inestimables.

Les gouvernements municipaux ont également beaucoup à gagner à participer à ce projet de société. Un appui concret et senti au plan de réduction de la pauvreté donne comme résultat une communauté plus épanouie, un milieu de vie sain et inclusif, un taux de chômage plus bas, menant automatiquement à une économie locale plus active et vigoureuse. Avec une population active en termes d'emploi, davantage de personnes désireront acquérir une propriété, générant ainsi un revenu accru en impôt foncier.

## DES LEADERS POUR NOUS ACCOMPAGNER

La SIÉS a établi des partenariats avec des ministères du gouvernement et autres organismes afin d'aider les divers intervenants à mieux saisir les enjeux et à trouver des moyens d'affronter les divers défis reliés à la réduction de la pauvreté et à l'inclusion économique et sociale.

En 2012, la SIÉS a organisé, en collaboration le ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine de l'époque, deux ateliers avec des spécialistes en développement communautaire de renommée internationale. En mars, Jim Diers, un bâtisseur en matière de développement communautaire de Seattle, WA, est venu présenter un atelier de deux jours à 185 spécialistes du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'organismes sans but lucratif portant sur les possibilités et les succès du développement communautaire fondé sur les acquis. En juillet, John McKnight, l'un des créateurs du développement communautaire fondé sur les acquis, est venu s'adresser à quelque 300 chefs de file, décideurs et intervenants en développement communautaire. On a discuté entre autres des façons de s'y prendre pour passer de la théorie à l'action et des résultats positifs sur les communautés. Les participants à ces rencontres sont repartis avec une foule d'idées, d'outils et de concepts de grande valeur à mettre en œuvre en vue de procéder à un changement de culture, à la transformation de l'attitude négative en attitude positive dans leurs communautés, et à modifier notre façon de penser. Tout ceci dans le but de capitaliser sur nos forces et nos atouts, plutôt que sur nos besoins. Les participants sont repartis aussi avec des ressources pratiques les aidant à instaurer un climat de changement de culture, conformément à l'approche unique de EVP.

# LA SUITE

Le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* est unique en son genre. Divers groupes axés sur l'amélioration de la qualité de vie et l'inclusion des citoyens adoptent maintenant le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* comme une partie intégrante de la solution à leurs défis et à leurs plans d'action.

Comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, les trois premières années du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* ont donné d'excellents résultats, et les deux dernières années du plan sont des plus prometteuses.

Depuis leur création, les RIC ont établi des partenariats avec de nombreux groupes et organismes communautaires. Il en a découlé la création de 110 projets communautaires dans la province. Au 31 mars 2013, l'investissement de près de 1,3 million de dollars par la SIÉS dans ces projets a créé un effet de levier de plus de 3 millions de dollars provenant des communautés.

Ces efforts sont en majorité le résultat du travail acharné et assidu des nombreux intervenants qui ont à cœur le bien-être de leurs communautés.

Il importe de comprendre que le travail accompli jusqu'ici est le fruit d'un effort concerté, et que le tout a été bâti à partir d'idées soumises lors des dialogues publics. Depuis le début de son exécution, le plan de réduction de la pauvreté continue d'évoluer et de s'adapter selon les forces et les capacités des intervenants locaux. Cette démarche a permis à la province de se doter d'outils utiles à la mise en œuvre du plan actuel et à l'élaboration du second plan, prévu en 2014.

Il faudra encore du temps pour changer la culture actuelle afin que les citoyens se regroupent pour prendre en main le développement de leurs collectivités. Il faudra davantage s'appuyer sur les atouts existants et développer les capacités d'agir avec les ressources qui doivent être mobilisées. La solution au problème repose principalement sur la sensibilisation aux responsabilités et à la prise en charge collective, plutôt que sur une attente de solutions temporaires provenant uniquement des gouvernements.

Il serait intéressant d'examiner les options qui s'offrent à notre province afin de restaurer un équilibre entre tous les piliers et les communautés. Cette réflexion pourrait éventuellement mener à un changement majeur et global dans les méthodes de prestation de services qui accorderaient une plus grande participation des secteurs sans but lucratif, des affaires ainsi qu'aux citoyens. Voici quelques points à considérer pour orienter la réflexion :

- Les communautés doivent foncer et favoriser le développement socio-économique fondé sur les acquis en créant des possibilités
- Le secteur des affaires doit sortir des sentiers battus et partager son expérience et ses ressources afin d'accroître la productivité en rendant plus accessible l'employabilité
- Les citoyens doivent s'engager et prendre en main leurs responsabilités communautaires, tout en s'assurant d'inclure les personnes marginalisées
- Bien du chemin a été parcouru depuis les premiers balbutiements du plan de réduction de la pauvreté. Il reste encore du travail à accomplir afin d'atteindre des objectifs réalistes en matière de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale et économique au Nouveau-Brunswick.

Heureusement, on perçoit un vent de changement et une volonté de la part de tous les intervenants de procéder à du changement. L'engagement des citoyens dans notre modèle de partenariat devient de plus en plus palpable. Il importe de se rappeler qu'à la base, tous les participants à ce partenariat sont d'abord et avant tout des citoyens qui ont à cœur de bâtir un Nouveau-Brunswick inclusif et équitable.



## SECTION 2 – Rapport sur les activités des réseaux d'inclusion communautaire

Douze réseaux d'inclusion communautaire ont été créés dans le cadre de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*.

Les réseaux ont le mandat de créer et de mettre en œuvre leurs propres plans régionaux conformément aux objectifs du plan provincial de réduction de la pauvreté *Ensemble pour vaincre la pauvreté*.

Les pages qui suivent proposent les résultats des efforts des réseaux d'inclusion communautaire.



# Région 1

## Réseau d'inclusion communautaire Westmorland-Albert



L'organisme hôte du Réseau d'inclusion communautaire (RIC) de la région 1 a d'abord été Centraide de la région du Grand Moncton et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick qui a agi comme un incubateur pendant que le RIC trouvait sa voie. Une coordonnatrice a été embauchée. À la suite de conversations communautaires, un plan régional a été élaboré pour établir les priorités pour la région : transport, éducation, intervention auprès de la petite enfance, emploi, logement et sécurité alimentaire. Des groupes de travail ont été mis sur pied, le transport, la sécurité alimentaire et l'entreprise sociale suscitant le plus d'intérêt dans la région. Au cours de l'été 2012, il y a eu un changement de personnel et le RIC a pris la décision de se constituer en corporation. Le nouveau Réseau d'inclusion communautaire Westmorland-Albert (RIC-WA) a mis l'accent sur la réorganisation en une coopérative sans but lucratif, constituée en corporation, et la redéfinition de ses priorités régionales.

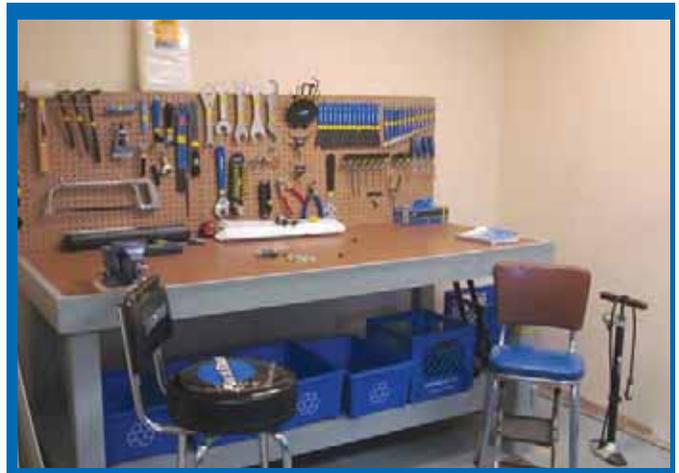
## PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS

### 2011 - 2012

- ✿ *Soutien par les pairs* – Formation de quatre spécialistes en soutien par les pairs pour le programme At Home/Chez Soi.
- ✿ *A Place for Food (Phase 1)* – Conception d'un modèle de sécurité alimentaire à long terme pour toute la région.
- ✿ *Open Sky Farm Co-Operative* – Ferme résidentielle et apprentissage par l'expérience pour des personnes ayant un problème de santé mentale.
- ✿ *Lotus Co-Op Marketplace* – Coopérative sans but lucratif appartenant à ses membres : des producteurs, fournisseurs de services, artisans, professionnels de la santé, artistes, musiciens et autres nouveaux entrepreneurs locaux. (Entreprise sociale)
- ✿ Recherche sur le transport à Tantramar.

### 2012-2013

- ✿ *A Place for Food (Phase 2)* – Mise en œuvre d'un modèle de sécurité alimentaire à long terme pour toute la région.
- ✿ *Workability Skills Training* – Réparation et vente de vieux appareils par des personnes à faible revenu. (Entreprise sociale et formation)
- ✿ *Transport rural à Tantramar* – Formation d'un réseau de transport multimodal communautaire régional.
- ✿ *GoTranspo* – Étude de faisabilité du transport communautaire régional.
- ✿ *La Bikery Co-Op* – Coopérative et atelier de réparation de bicyclettes, permettant à la fois un revenu tiré de la réparation de bicyclettes et un moyen de transport abordable. (Entreprise sociale)



## LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 241

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 564

Montant total investi par la SIÉS  
206 322 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
282 848 \$

Valeur totale des projets  
489 170 \$

# Région 2

## Vibrant Communities Saint John et Sussex



Vibrant Communities Saint John (VCSJ) – Le Réseau d'inclusion communautaire de la région 2 a été établi en 2004 pour appuyer une approche coordonnée de réduction de la pauvreté dans la région de Saint John. Sa table ronde multisectorielle sur le leadership a rassemblé des résidents de cinq quartiers prioritaires, trois niveaux de gouvernement, le monde des affaires et des organismes sans but lucratif. VCSJ travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires pour mener les efforts de réduction de la pauvreté, élaborer et maintenir le plan régional de réduction de la pauvreté, se faire le champion et le porte-parole de la réduction de la pauvreté, faire la coordination et le lien entre les secteurs et entre les partenaires pour mettre en œuvre les priorités en matière de réduction de la pauvreté, stimuler la revitalisation des quartiers par la planification et les investissements des partenaires, appuyer la participation à la main-d'œuvre des adultes à faible revenu, aider les enfants et les jeunes, du berceau à la carrière, à réussir à l'école et évaluer et faire connaître les progrès.

### PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS 2011 - 2012

- ✦ *Early Learning Centre* – Activités dirigées par les parents pour les enfants de prématernelle dans trois quartiers prioritaires.

### 2012-2013

- ✦ *Learn and Go Leadership Initiative* – Compétences en leadership communautaire par du mentorat pour les résidents des quartiers prioritaires afin d'entreprendre un projet de développement de quartier pour améliorer leur communauté.
- ✦ *Getting around if you're just getting by* – Recherche sur le transport dans la région de Saint John (phases 1 et 2)
- ✦ *Driving towards Health* – Projet instauré à Sussex en vue d'explorer et de mettre en place un système de transport communautaire pour Sussex et les environs.



### LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 82

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 391

Montant total investi par la SIÉS  
177 170 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
77 351 \$

Valeur totale des projets  
254 521 \$



# Région 3

## Innovation sociale de la région de Fredericton



L'organisme hôte du Réseau d'inclusion sociale de la région 3 est Innovation sociale de la région de Fredericton. Il a travaillé fort pour établir une base de soutien dans toute la région et de petits groupes de travail ont été formés à Chipman, Minto, Oromocto et Fredericton. La sécurité alimentaire et le transport communautaire sont les priorités de la région. CÉD'ICI, le Fredericton Food Centre et les mentors communautaires en alimentation sont les faits saillants des 18 premiers mois. Le grand rassemblement organisé à l'automne 2012 à Fredericton a fourni au RIC des idées, des partenaires et des projets.

### LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 232

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 1766

Montant total investi par la SIÉS  
41 580 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
81 645 \$

Valeur totale des projets  
123 225 \$

### PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS

2011 - 2012

- ✿ *Seed to Table* – Enseignement à des organismes sans but lucratif de la façon d'établir un plan d'affaires.
- ✿ *Recherche sur le transport* – Recherche effectuée par Trevor Hanson dans le cadre des prochaines étapes et d'un plan d'action pour le transport communautaire dans la région 3.

2012-2013

- ✿ *CÉD'ICI* – Coopérative d'entreprise sociale fondée sur l'alimentation au Centre Communautaire Sainte-Anne. Elle a engagé un chef et 30 % des aliments servis aux élèves et dans un café sont produits localement.
- ✿ *How To Build Community into a Garden* – Construction communautaire d'un système collecteur d'eau et d'un site de démonstration du compost au Green Village Food Centre Community Garden. Compétences transférables et sécurité alimentaire.
- ✿ *Trois programmes de mentors communautaires en alimentation : Fredericton, Oromocto et Grand Lake* – Utilisation du pouvoir des aliments pour faire participer les membres de la communauté et faire une différence.



# Région 4

## Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest

Le Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest (RIC-NO) (région 4) a été établi en mars 2011 à la suite d'une réunion publique générale tenue à Sainte-Anne-de-Madawaska et organisée par l'Atelier RADO et la Banque alimentaire de Grand-Sault. Des représentants du gouvernement, du secteur des entreprises et du secteur sans but lucratif, ainsi que des citoyens ont participé à la discussion sur les enjeux liés à la pauvreté dans la région. Une coordonnatrice a été embauchée en septembre 2011 et un plan régional a été élaboré pour établir les priorités régionales liées à la réduction de la pauvreté. Les priorités du RIC-NO portent sur le transport communautaire, l'éducation, les jeunes, la sécurité alimentaire, le logement abordable et les programmes de petits déjeuners à l'école.

### PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS 2011 - 2012

- ✿ *Cuisine communautaire* – Une cuisine communautaire a été construite à la Banque alimentaire de Grand-Sault.
- ✿ *Centre Dexter* – Le Centre a étendu le concept d'entreprise sociale en offrant des possibilités de formation et d'emploi à des adultes ayant des déficiences intellectuelles.
- ✿ *Programme des petits déjeuners* – Ce programme a été mis sur pied pour assurer la viabilité d'un programme de petits déjeuners sains dans toutes les écoles de la région.
- ✿ *Cuisine collective* – Une cuisine collective a été établie pour donner à des groupes communautaires l'occasion d'apprendre à cuisiner, de faire l'échange de connaissances sur les aliments et de rassembler des ressources limitées.
- ✿ *Recherche sur le transport* – Une recherche sur le transport communautaire a été effectuée.

### 2012-2013

- ✿ *Initiative de jardins communautaires* – Des jardins communautaires ont été établis à Edmundston, Baker Brook et Saint-Léonard.
- ✿ *Soutien aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage* – Ce programme fournit des services de tutorat pour aider les familles à faible revenu ayant un enfant qui a des difficultés d'apprentissage.
- ✿ *Programme de lecture d'été* « Un livre courrier pour bouquiner cet été ».
- ✿ *Le loisir de son choix, pour tous* – Programme d'activités de loisirs pour les jeunes de 18 ans et moins



### LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 75

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 1 560

Montant total investi par la SIÉS  
118 400 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
251 335 \$

Valeur totale des projets  
369 735 \$

# Région 5

## Réseau d'inclusion communautaire du Restigouche

Le Réseau d'inclusion communautaire du Restigouche (RICR) a été établi en avril 2011 et constitué en corporation en juillet 2011. Une coordonnatrice a été embauchée à la suite de la création du RICR et un plan régional a été élaboré à partir d'une conversation communautaire tenue au Village Nursing Home à Campbellton en avril 2011. Les principales priorités du RICR sont la communauté, l'éducation, l'emploi, le transport, la santé, la sécurité alimentaire et le logement. De nombreux projets ont été développés pour se pencher sur ces secteurs-clés. Dernièrement, le RICR s'est concentré sur le transport communautaire et la sécurité alimentaire. Des groupes de travail ont été établis pour faire avancer ces priorités.



## PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS 2011 - 2012

- ✚ *Programme de garde après la classe* – Le programme a fourni des places subventionnées aux jeunes de familles à faible revenu pour des activités du secteur privé après la classe.

- ✚ *Initiative de jardin communautaire* – L'initiative a étendu le jardin communautaire de Saint-Quentin pour en augmenter la capacité et donner aux résidents locaux un endroit où ils peuvent faire pousser leurs aliments tout en développant les atouts de la communauté.

## 2012-2013

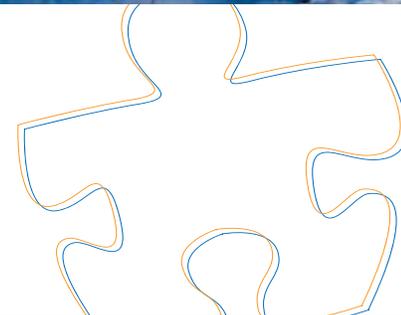
- ✚ *Programme de garde après la classe* – Mise en place d'un programme de garde après la classe dans la région du RICR pour les enfants de familles à faible revenu.
- ✚ *Cuisine communautaire* – Ateliers sur une alimentation saine, la préparation et la cuisson des repas à l'intention des mères qui apprennent comment préparer des repas et les apportent chez elles.

- ✚ *Recherche sur le transport* – Une recherche a été effectuée sur le transport communautaire.

- ✚ *Programme d'intégration au marché du travail* – Moyens de transport fournis aux participants : jeunes adultes sans-emploi, à faible revenu, des régions rurales, afin qu'ils puissent participer à la formation.

- ✚ *Projet pilote en entrepreneuriat* – Série d'ateliers de formation à l'emploi offerts aux étudiants, mettant en valeur l'option de travail indépendant comme plan de carrière.

- ✚ *Projet de jardin communautaire* à Kedgwick pour les membres de la communauté et les personnes à faible revenu.



## LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 138

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 516

Montant total investi par la SIÉS  
77 510 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
302 227 \$

Valeur totale des projets  
379 737 \$



# Région 6

## Réseau d'inclusion communautaire Chaleur

Le Réseau d'inclusion communautaire Chaleur (RICC) a été établi en avril 2011 par l'organisme hôte actuel, le Centre des jeunes de Bathurst. Un plan d'action a été élaboré à la suite d'un processus d'engagement régional qui comprenait des séances de groupe et d'information du public. Le plan d'action du RICC porte sur plusieurs domaines prioritaires tels l'éducation, la sécurité alimentaire, le logement, le transport et l'entreprise sociale. Des groupes de travail ont été établis pour chaque priorité afin d'examiner les possibilités, de développer des initiatives et de développer les capacités dans la communauté. Le RICC met actuellement l'accent sur l'augmentation de sa visibilité et le développement de projets communautaires axés sur la réduction de la pauvreté dans la région.

## PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS

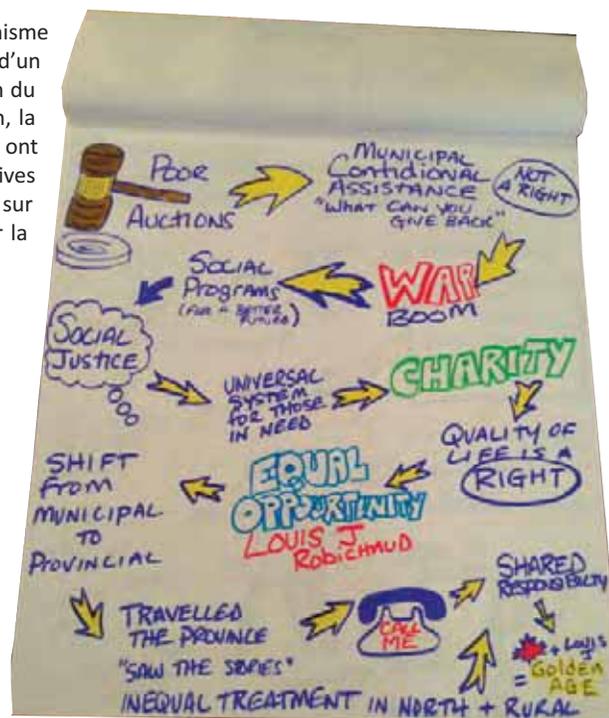
### 2011 - 2012

- ❁ Programme de littératie Bridges – Programme à l'intention des enfants de familles à faible revenu dans les communautés d'Upper Dawson et Edgewood Court.

### 2012-2013

- ❁ Centre Ideal – Le Centre offre du soutien et des possibilités de formation aux personnes qui souffrent d'une maladie mentale.
- ❁ Creative Arts and Craft Program – Programme du Centre des jeunes de Bathurst pour les enfants à risque qui vivent dans la pauvreté.
- ❁ Girls of Action Program – Une série d'ateliers offerts par l'intermédiaire du Centre des jeunes de Bathurst destinés à examiner les questions telles l'estime de soi, la prévention de la violence et des relations saines.

- ❁ Programme de garde après la classe – Activités offertes aux élèves après la classe (cours de danse, chant, photographie, peinture, yoga) à l'école communautaire Carrefour étudiant.
- ❁ Programme de musique du Centre des jeunes de Bathurst – Acquisition d'instruments de musique pour le programme de musique du Centre des jeunes de Bathurst.
- ❁ Programme de littératie Bridges – Programme à l'intention des enfants de familles à faible revenu dans les communautés d'Upper Dawson et Edgewood Court.
- ❁ Recherche sur le transport – Une recherche sur le transport communautaire a été effectuée.



## LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres plus de 40

Nombre de citoyens mobilisés plus de 375

Montant total investi par la SIÉS 35 500 \$

Valeur de l'effet de levier produit par la communauté 182 655 \$

Valeur totale des projets 218 155 \$

# Région 7

## Réseau d'inclusion communautaire de Northumberland



Le Réseau d'inclusion communautaire de Northumberland (RICN) a été établi en octobre 2011 et l'organisme hôte est actuellement la Miramichi Adult Learning Inc. Une coordonnatrice a été embauchée en décembre 2011 et le plan régional a été finalisé après une série de conversations communautaires et de conversations avec des citoyens, des représentants de la fonction publique et du monde des affaires, ainsi que des groupes communautaires. Les priorités du RICN comprennent la sécurité alimentaire, le transport, l'éducation et l'emploi, le logement et le mieux-être. Pour chaque secteur prioritaire, un groupe de travail a été créé en lien avec les groupes existants tels le Réseau de sécurité alimentaire et le Be Alive Wellness Network. En octobre 2012, une grande fête a eu lieu pour aider à créer des liens entre les partenaires du RICN et souligner les succès de l'année précédente. Le RICN s'efforce actuellement de développer les capacités communautaires par l'intermédiaire d'un certain nombre d'initiatives portant sur la sécurité alimentaire, le transport communautaire et le mieux-être, et de faire avancer le concept d'entreprise sociale dans la région.

## PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS 2011 - 2012

- ✚ Recherche sur le transport. 

### 2012-2013

- ✚ Mentors communautaires en alimentation – Un programme de mentors communautaires en alimentation a été établi. Il comprend la formation et la certification en sécurité alimentaire, la direction d'actions communautaires en alimentation et une alimentation saine.
- ✚ Projet pilote d'un centre de tutorat – Le projet a appuyé l'établissement d'un centre de tutorat chez la Première Nation de Metepenapiag de Miramichi.
- ✚ Réseau de sécurité alimentaire de Northumberland – Le réseau a appuyé l'intérêt pour les actions en alimentation qui apparaissent partout dans la région, tels cuisines collectives, jardins communautaires, programmes de mentors communautaires en alimentation et cuisines mobiles.
- ✚ Réseau de transport du comté de Northumberland – Le réseau appuie le développement d'un processus d'engagement, incluant l'établissement de projets pilotes pour relever les défis du transport communautaire dans la région.



## LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 75

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 460

Montant total investi par la SIÉS  
60 000 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
261 696 \$

Valeur totale des projets  
321 696 \$



# Région 8

## Réseau d'inclusion communautaire du comté de Charlotte

L'organisme hôte du Réseau d'inclusion communautaire de la région 8 a d'abord été la Fundy Community Foundation. Au début de 2012, le RIC a décidé de se constituer en corporation et il est devenu le Réseau d'inclusion communautaire du comté de Charlotte (RICCC). Grâce à un engagement communautaire intensif à la fin de 2011, le RICCC a élaboré le plan *Bridging the Gap: A Poverty Reduction Plan for Charlotte County*, dont les priorités sont : l'apprentissage, le transport, l'emploi et le logement.

### PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS 2011 - 2012

- ✿ *Financial Literacy* – Programme de littératie financière offert par l'entremise de la Société John Howard et du centre de ressources familiales.
- ✿ *Community Essential Skills* – Élaboration de profils de compétences essentielles en partenariat avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick pour permettre de devenir un bénévole efficace dans la communauté et de diriger l'initiative de formation d'un centre de bénévoles dans le comté de Charlotte.
- ✿ *Charlotte Dial-a-Ride*.
- ✿ Recherche sur le transport.

### 2012-2013

- ✿ *Black's Harbour After School Hours Program* – Programme d'activités après la classe à l'intention des jeunes de la région de Blacks Harbour (incluant cuisine, Lego, jeux et zumba).
- ✿ *Centre d'apprentissage pour la petite enfance* – Programme préscolaire pour les enfants de familles à faible revenu.
- ✿ *Grand Manan Healthy Eating Program* – Projet d'alimentation saine visant à fournir aux jeunes les compétences et les connaissances nécessaires pour prendre des repas sains.
- ✿ *Super Duper Fun, Fun, Fun Camp* – Camp d'été de huit semaines offrant à 20 enfants de familles à faible revenu de la communauté de Milltown la possibilité de maintenir ou d'améliorer leur littératie et leur numératie grâce à un apprentissage par l'expérience.
- ✿ *Charlotte County Reading Tents* – Programme mobile de littératie pour les jeunes et les familles offert à dix endroits dans le comté de Charlotte au cours de l'été.
- ✿ *Dial-a-Ride* – Programme ayant permis aux résidents du comté de Charlotte de parcourir 91 333 km grâce à un moyen de transport alternatif bénévole.
- ✿ *ABCs of Being 3*.
- ✿ *Getting Ready for School*.
- ✿ Boys and Girls Club of Charlotte County, Youth Collective.
- ✿ St. George Community Garden.
- ✿ Milltown Job/Community Fair.
- ✿ Milltown Elementary School After-School Partnership.
- ✿ *Milltown Elementary School Families & Schools Together (MES FAST)*
- ✿ *St. Stephen Community Kitchen (Centre de ressources familiales du comté de Charlotte)*
- ✿ *Charlotte County Activity Center Community Kitchen*.



### LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 34

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 756

Montant total investi par la SIÉS  
185 492 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
247 036 \$

Valeur totale des projets  
432 528 \$



# Région 9

## Réseau d'inclusion communautaire Centre du Nouveau-Brunswick

Le réseau d'inclusion communautaire de la région 9 occupe une vaste zone géographique formée de grandes régions rurales peu peuplées et de petits villages. Il existe beaucoup de pauvreté dans la région, aggravée par un manque de possibilités de s'attaquer aux enjeux liés à la pauvreté. Grâce au partenariat entre la SIES et le RICCNB et le travail avec les citoyens de la région, on peut finalement cerner ces enjeux liés à la pauvreté et s'y attaquer pour donner aux particuliers et à toutes les communautés non seulement de l'espoir mais aussi des ressources concrètes pour vaincre la pauvreté ensemble!

## PROJETS FINANCÉS PAR LA SIES

2011 - 2012

- ✿ *Living History Museum* – Mentorat sur l'histoire locale par des aînés de la communauté à l'intention des étudiants d'été dans des postes touristiques. Les aînés continuent à travailler le reste de la saison touristique, remplaçant les étudiants lorsqu'ils retournent aux études à l'automne.
- ✿ *Recherche sur le transport* – Une recherche sur le transport communautaire a été effectuée.

2012-2013

- ✿ *Keswick Literacy Initiatives* – Programme de tutorat et de lecture d'été pour les jeunes de la collectivité.
- ✿ *Stanley Youth Employment Initiative* – Mentorat en affaires pour les jeunes de la collectivité et élaboration d'une trousse d'outils pour un travail indépendant à l'intention des jeunes.
- ✿ *Doaktown Literacy Initiatives* – Partenariat communautaire en littératie pour rénover une partie d'une école déclassée et la convertir en une halte-accueil pour le tutorat.
- ✿ *McAdam Bus Project* – Autobus qui fournit un transport communautaire aux résidents de McAdam à St. Stephen et à Fredericton.
- ✿ Classe de plein air et jardin communautaire.
- ✿ *Clean Roadsides* – Safe Roads NB/Keswick Valley Brush Project.



## LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 53

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 238

Montant total investi par la SIES  
64 140 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
357 041 \$

Valeur totale des projets  
421 181 \$



# Région 10

## Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria

Le Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria (région 10) a été établi à l'automne 2010 et constitué en corporation en juin 2011. Le conseil des bénévoles et la coordonnatrice travaillent avec des membres de la communauté pour réduire la pauvreté et améliorer l'inclusion de tous les citoyens en habilitant les communautés à exécuter des projets locaux grâce à de petites subventions communautaires ayant de vastes répercussions positives, importantes et de longue durée.



## PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS

### 2011 - 2012

- ✚ *Garden Projects* – Donner à la population l'occasion de faire pousser ses propres aliments et fournir des produits frais aux banques alimentaires locales.
- ✚ *School Food* – Améliorer la disponibilité d'aliments nutritifs pour les élèves qui n'apportent pas de nourriture et dont les familles n'ont pas les moyens financiers de leur en fournir.
- ✚ *Training in Plaster Rock* – Réunir les parents et les enfants d'âge préscolaire dans un milieu d'apprentissage où deux animateurs dirigent un programme d'apprentissage établi en collaboration.
- ✚ *Woodstock Youth @ Risk* – Un artisan enseigne bénévolement la sculpture sur bois à six adolescents ayant des problèmes dans le réseau scolaire.
- ✚ *Centreville Parent Camp* – Donner la possibilité aux familles stressées financièrement de profiter d'activités éducatives, récréatives, nutritionnelles et culturelles dans leur école communautaire.
- ✚ *Recherche sur le transport* – Une recherche sur le transport communautaire a été effectuée et les prochaines étapes sont en voie de préparation.

### 2012-2013

- ✚ *Andover Parent Inclusion Project* – Projet qui rassemble à l'école six familles isolées. Les enfants ont accès à la prématernelle et les parents reçoivent du soutien communautaire.
- ✚ *Bath Community Nutrition Program* – L'école communautaire de Bath enseignera la valeur nutritionnelle et la préparation des aliments à environ 40 familles reconnues pour leur faible revenu et leurs besoins alimentaires.
- ✚ *Donna Fraser Memorial (DFM) School Reading Parent Proxy Program* – Les enfants identifiés comme étant peu alphabétisés ou provenant de familles peu alphabétisées ont besoin d'entendre les mots écrits. Des bénévoles assureront la viabilité du programme.
- ✚ *DFM 1234 Go* – Programme qui cible les enfants de quatre ans à Plaster Rock avant leur entrée à l'école. Les parents participent aussi à un programme d'information/entrée à l'école.
- ✚ *Sunrise farms* – Amener les enfants d'âge scolaire à travailler sur une ferme pour acquérir des connaissances sur la sécurité alimentaire. Amener aussi des organismes communautaires à la ferme pour déterminer sa valeur dans leurs pratiques.
- ✚ *Woodstock Community Nutrition Program* – Fournir chaque semaine un repas sain et chaud sur le modèle de la popote roulante. Les aliments sont préparés et distribués par des membres de la collectivité.

- ✚ *Family Enrichment as a means to Educational Achievement* – La Centreville Community School tiendra un « camp » de trois jours pour des familles stressées financièrement et pour leurs enfants.
- ✚ *Heads, Hands and Heart* – A Close Knit Community – La bibliothèque publique de Plaster Rock tiendra une série d'ateliers où les citoyens apprendront à faire des couvertures, des tuques, des mitaines, des courtepointes et de la photographie.
- ✚ *Steps to Service* – Rassembler les clubs philanthropiques et le RICCV pour aider les personnes financièrement stressées à se rendre à leurs traitements médicaux.

## LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 95

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 1 679

Montant total investi par la SIÉS  
96 000 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
150 805 \$

Valeur totale des projets  
245 805 \$



# Région 11

## Réseau d'inclusion communautaire de Kent

Le Réseau d'inclusion communautaire de Kent (RIC Kent) a été établi au début de 2011. Il s'est développé depuis et il a mis en œuvre plusieurs initiatives dans ses cinq domaines prioritaires. Ces priorités comprennent le transport communautaire, la sécurité alimentaire, l'éducation, les compétences essentielles, la consommation d'alcool et de drogue et l'entrepreneuriat social. Au cours des prochains mois, le RIC Kent s'attend à mettre en place un programme de services de transport communautaire dans le comté de Kent en collaboration avec des partenaires de la communauté. Le RIC Kent continuera aussi à travailler en vue d'accroître la sécurité alimentaire, de prévenir la consommation de drogue, de développer des programmes de formation pour les adultes grâce à la formation en compétences essentielles et de promouvoir l'entrepreneuriat social.

## PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS

### 2011 - 2012

- ✿ *Sécurité alimentaire dans le comté de Kent* – Soutien d'une stratégie à long terme pour résoudre le problème de sécurité alimentaire et établir des programmes de cuisines communautaires.
- ✿ *Centres d'apprentissage communautaires* – Soutien de trois centres d'apprentissage communautaires pour les jeunes qui ne vont pas à l'école et les adultes qui veulent obtenir leur diplôme d'études secondaires.
- ✿ *Programme d'intervention communautaire* – Élaboration d'un programme d'intervention auprès des jeunes à risque.
- ✿ *Café Jasette* – Ateliers et séances de discussion une fois par semaine pour les familles à faible revenu.
- ✿ *Sécurité alimentaire et entreprise sociale* – Fonds pour la formation et ateliers sur la sécurité alimentaire à l'école Blanche-Bourgeois.
- ✿ *Formation et entreprise sociale* – Fonds pour la formation (couture) et entreprise sociale – au CCNB de Dieppe.
- ✿ *Recherche sur le transport* – Étude sur le transport communautaire dans le comté de Kent et élaboration d'un plan d'affaires.

### 2012-2013

- ✿ *Réseau de sécurité alimentaire du comté de Kent* – Lancement d'un programme de sécurité alimentaire pour résoudre ce problème dans la région.
- ✿ *Entrepreneuriat social sur la sécurité alimentaire* – Promotion de l'économie locale et éducation de la population sur une alimentation saine; ateliers, cuisines collectives et partenariats avec des agriculteurs et des entreprises de la localité.
- ✿ *Initiative d'apprentissage communautaire* – Soutien du programme sur la sécurité alimentaire après la classe, offrant des ateliers et des cours de cuisine.
- ✿ *Manoir O'Leary Art-Café* – Exploitation d'un jardin communautaire et d'un café – entreprise sociale exécutée par les résidents qui sont de jeunes adultes ayant des handicaps (entreprise sociale).
- ✿ Étude de faisabilité sur un fonds de prêts communautaires dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick.



## LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 40

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 680

Montant total investi par la SIÉS  
178 959 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
723 087 \$

Valeur totale des projets  
902 046 \$

# Région 12

## Réseau d'inclusion communautaire Péninsule acadienne

Le Réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne (RIC-PA) a été fondé au printemps 2011. La Fondation communautaire de la Péninsule acadienne a assumé le rôle d'organisme hôte du RIC-PA en attendant qu'il se constitue en corporation. En novembre 2011, un forum public sur la pauvreté a eu lieu à Shippagan pour établir les priorités pour la Péninsule acadienne. Cinq principaux secteurs sont ressortis de ce processus d'engagement : le transport communautaire, l'éducation, la littératie et la numératie, et le développement des capacités des organismes sans but lucratif. Le RIC-PA a tenu divers ateliers et réunions dans la région et il a développé des partenariats et créé des projets dans les communautés environnantes, en particulier en rapport avec le transport communautaire et la sécurité alimentaire.

### PROJETS FINANCÉS PAR LA SIÉS

2011 - 2012

- ✚ *Recherche sur le transport* – La recherche sur le transport communautaire est terminée.

2012-2013

- ✚ *Projet de transport* – Appuyer la mise en œuvre de la deuxième étape du projet de transport communautaire dans la Péninsule acadienne.
- ✚ Jardin communautaire à Saint-Isidore.



### LE RIC EN CHIFFRES

Nombre de rencontres  
plus de 45

Nombre de citoyens mobilisés  
plus de 125

Montant total investi par la SIÉS  
55 932 \$

Valeur de l'effet de levier  
produit par la communauté  
133 240 \$

Valeur totale des projets  
189 172 \$



# COUP D'ŒIL SUR EVP

au 31 mars 2013

12 réseaux d'inclusion communautaire

NOMBRE DE  
RENCONTRES  
ORGANISÉES  
PAR LES RIC  
**1 150**

NOMBRE  
DE CITOYENS  
MOBILISÉS  
**9 110**

MONTANT TOTAL  
INVESTI DANS LES  
INITIATIVES DES  
RIC PAR LA SIÉS  
**1 297 005 \$**

VALEUR DE L'EFFET DE  
LEVIER PRODUIT PAR LA  
COMMUNAUTÉ  
**3 050 966 \$**

VALEUR TOTALE  
DES PROJETS  
**4 347 971 \$**

## SECTION 3 – Rapport sur les initiatives prioritaires

Dès le début du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, les secteurs des affaires, sans but lucratif et du gouvernement, ainsi que des citoyens vivant ou ayant vécu dans la pauvreté, se sont entendus sur la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives prioritaires au cours du plan de cinq ans.

Une mise à jour de ces initiatives prioritaires est présentée dans les pages qui suivent.

### LÉGENDE

#### TERMINÉE

L'initiative prioritaire est complétée et l'objectif a été atteint.

#### EN COURS

L'initiative prioritaire a débuté et le travail se poursuit en vue de son achèvement.

#### CONTINU

Progression continue. L'initiative prioritaire progresse de façon continue et ne fait pas l'objet d'une date finale d'achèvement.



INITIATIVES PRIORITAIRES	DÉTAILS DES INITIATIVES	ÉTAT DES INITIATIVES
<b>OCCASIONS D'ÊTRE</b> (répondre aux besoins fondamentaux)		
<b>1. Réformer le système d'aide sociale au Nouveau-Brunswick</b>		<b>In Progress</b>
<b>IMMÉDIATEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éliminer l'aide temporaire du programme d'aide au revenu (pour personne seule en mesure de travailler).</li> <li>Prolonger la carte médicale pendant au moins trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale, jusqu'à l'établissement du programme de médicaments sur ordonnance.</li> <li>La politique économique relative aux ménages s'appliquera seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Terminé janvier 2010</li> <li>→ Terminé décembre 2009</li> <li>→ Terminé janvier 2010</li> </ul>
<b>D'ICI CINQ ANS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passer d'un système basé sur les règles à un système basé sur les résultats; un système de gestion active des cas axée sur l'emploi.</li> <li>Passer d'une aide passive à une aide axée sur l'emploi.</li> <li>Mettre l'accent sur l'inclusion économique et sociale au lieu de la pauvreté monétaire.</li> <li>Restructurer et augmenter les taux d'aide sociale, y compris établir un nouveau régime plus approprié pour les personnes handicapées.</li> <li>Effectuer une importante refonte de la politique économique des ménages.</li> <li>Instaurer un service dentaire et de la vue pour les enfants des familles à faible revenu avant le 1er avril 2011.</li> <li>Offrir plus de possibilités de gains monétaires lorsque les personnes font la transition vers le travail.</li> <li>Apporter des changements aux exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu.</li> <li>Élever le niveau de l'exemption des avoirs.</li> <li>Lier, si possible, les prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé au revenu familial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ En cours</li> <li>→ En cours</li> <li>→ En cours</li> <li>→ En cours soumis au gouv</li> <li>→ En cours soumis au gouv</li> <li>→ Terminé lancement 1<sup>er</sup> sept. 2012</li> <li>→ En cours soumis au gouv</li> <li>→ En cours soumis au gouv</li> <li>→ En cours</li> <li>→ En cours</li> </ul>
<b>2. Créer un programme de médicaments sur ordonnance pour les personnes non-assurées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mandater la SIÉS de collaborer avec les intervenants afin d'établir les détails d'un programme de médicaments sur ordonnance pour les personnes non-assurées, dans le but d'établir progressivement le programme avant avril 2012.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Continu soumis au gouv</li> </ul>
<b>3. Augmenter le salaire minimum</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le salaire minimum a augmenté à 10 \$ l'heure le 1er avril 2012; prévu pour septembre 2011</li> <li>Ajustement en fonction de l'inflation annuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Terminé le 1<sup>er</sup> avril 2012</li> <li>→ En cours</li> </ul>
<b>4. Fournir un financement stable aux refuges pour sans-abris d'ici cinq ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>460 000 \$ pour la santé et la sécurité dans les abris pour itinérants (avril 2010).</li> <li>500 000 \$ pour le financement à long terme des abris (août 2010 et juin 2011).</li> <li>250 000 \$ pour le financement à long terme des abris prévu pour mai 2012.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Terminé</li> </ul>
<b>5. Prévoir des protections pour les locataires de chambres et pensions dans la loi de la location des locaux d'habitation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des modifications ont été apportées à la Loi de la location des locaux d'habitation pour protéger les résidents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Terminé avril 2010</li> </ul>
<b>6. Fournir des fonds pour l'établissement de systèmes de transport communautaire alternatifs, tels que Dial A-Ride</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un fonds de 900 000 \$ a été établi grâce à un partenariat entre la SIÉS et la Société de développement régional pour financer des projets de transport communautaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Continu</li> </ul>
<b>7. Élaborer et mettre en œuvre un modèle intégré de prestation des services axé sur les personnes à faible revenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le ministère du Développement social a entamé un processus de planification stratégique qui inclura une analyse de son modèle de prestation de services pour s'assurer que les services sont axés sur les clients.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Continu</li> </ul>
<b>OCCASIONS POUR DEVENIR</b> (l'apprentissage pour la vie et l'acquisition de compétences)		
<b>8. Investir dans l'apprentissage précoce et les services de garde pour veiller à ce qu'au moins 20 p. 100 des nourrissons et 50 p. 100 des enfants de deux à cinq ans du Nouveau-Brunswick aient accès à une place en garderie réglementée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le 1<sup>er</sup> février 2013, il y avait 22 587 places, une augmentation de 3 802 depuis le 31 mars 2010.</li> <li>Le 1<sup>er</sup> février 2013, il y avait 1 680 places pour enfants en bas âge, une augmentation de 309 places depuis le 31 mars 2010.</li> <li>Le 1<sup>er</sup> février 2013, il y avait 9 840 places pour enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans), une augmentation de 1 557 places depuis le 31 mars 2010.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Continu</li> </ul>

INITIATIVES PRIORITAIRES	DÉTAILS DES INITIATIVES	ÉTAT DES INITIATIVES
<p>9. En collaboration avec les entreprises et le secteur sans but lucratif, offrir des services de mentorat en littératie à tous les élèves de 1re et de 2e années ayant de la difficulté en lecture, de sorte que chaque enfant puisse obtenir un diplôme avec suffisamment d'aptitudes en littératie et en numéracie, grâce au programme Littératie au primaire/Elementary Literacy</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Littératie au primaire/Elementary Literacy a été établi en mai 2009. Il s'agit d'un partenariat des secteurs public et privé, dont le but est d'améliorer les taux d'alphabétisation chez les enfants du primaire. L'organisme à but non lucratif fournit des tuteurs bénévoles après l'école aux enfants de la 1re à la 3e année qui ont des difficultés en lecture, dans les secteurs francophone et anglophone. <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour 26 mars 2013 : Le programme ELF est actuellement offert dans 25 écoles anglophones et le programme CLEF dans 28 écoles francophones partout dans la province.</li> </ul> </li> <li>Revoir le projet de protocole d'entente qui encourage les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick à participer en tant que tuteurs, leur donnant des congés payés s'ils participent.</li> <li>Maintenir la croissance des programmes, ciblant des écoles supplémentaires durant l'année scolaire 2013, en organisant une campagne de marketing afin de recruter des bénévoles.</li> <li>Le secteur anglophone s'attend de continuer à soutenir, par l'entremise d'un comité directeur, les organismes ELF et leurs efforts en vue de coordonner les tuteurs bénévoles en alphabétisation, pour les élèves de la 2e année, dans les écoles qui manifestent un intérêt pour ce programme. <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour 19 oct. 2012 : Le gouvernement a annoncé du financement pour cinq ans dans son budget du printemps. L'objectif est d'obtenir du financement viable et de recruter et former 2 200 tuteurs au cours des cinq prochaines années; et de jumeler des bénévoles après-écoles avec des élèves ayant des besoins en matière de littératie précoce dans 212 écoles du NB.</li> </ul> </li> <li>Le secteur francophone a un programme appelé CLEF, qui a été mis à l'essai en 2009 et qui est maintenant établi dans 28 écoles. Le programme CLEF consiste à offrir du tutorat après les heures d'école et de l'encadrement individualisé pour les élèves de la 1re à la 3e année qui ont des difficultés en lecture et en écriture. Le secteur francophone a développé un guide pour le programme, et offre de la formation aux bénévoles. <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour 19 oct. 2012 : Le programme du secteur francophone fonctionne différemment. Bien que le financement proviendra toujours de Littératie au primaire, le recrutement et le financement des tuteurs se fera dans les écoles qui choisissent d'y participer. EDPE (secteur francophone) aidera à la coordination du programme et travaillera avec les districts à l'amélioration du programme.</li> </ul> </li> </ul>	<p>→ Continu</p> <p>→ En cours</p> <p>→ En cours</p> <p>→ En cours</p> <p>→ En cours</p>
<p>10. Adopter une loi de l'apprentissage précoce et des services de garde</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En avril 2010, la Loi sur les garderies éducatives a reçu la sanction royale. <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour 25 mars 2013 : À la suite du transfert des responsabilités de DS vers EDPE, l'ancienne loi a été modifiée et renommée the Early Childhood Services Act/Loi sur les services à la petite enfance. Elle n'a pas encore reçu la sanction royale (consolidée en juin 2012).</li> </ul> </li> </ul>	<p>→ En cours</p>
<p>11. La <i>Fondation McCain</i> financera cinq centres intégrés pour l'apprentissage précoce supplémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cinq sites de démonstration de centre de développement de la petite enfance ont été développés dans le cadre d'un pilote de trois ans, soit le projet de la <i>Fondation de la famille de Margaret et Wallace McCain</i>. Tous les sites, sauf un, sont officiellement ouverts. <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour 22 mars 2013 : Millville a retiré sa participation en tant que centre de développement de la petite enfance. Le rapport de la 3e année de recherche sur la petite enfance devrait être dévoilé au printemps 2013. Avec le lancement du plan d'action de 3 ans de EDPE <i>Les enfants d'abord</i>, qui devrait comprendre l'établissement de réseaux de services à la petite enfance, le gouvernement crée une fondation afin d'offrir davantage de services intégrés, coordonnés, inclusifs et uniformes aux enfants et aux familles du NB.</li> </ul> </li> </ul>	<p>→ Terminé</p>

INITIATIVES PRIORITAIRES	DÉTAILS DES INITIATIVES	ÉTAT DES INITIATIVES
<p>12. Faire progresser le concept d'écoles communautaires avec un accent particulier sur la littératie, la numéracie, la dynamique de vie, l'apprentissage expérientiel, les métiers et l'éducation coopérative, et les activités parascolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un fonds annuel de 1 million de dollars a été établi pour appuyer l'apprentissage communautaire (autrefois appelé écoles communautaires) en septembre 2010. Le fonds sera en vigueur jusqu'en 2015. La SIÉS administrera ce fonds et les programmes financés par le fonds seront mis en œuvre par les réseaux d'inclusion communautaire. →</li> <li>• Le ministère entreprendra une analyse de l'utilisation de ses écoles. Une partie de cette analyse permettra d'optimiser l'utilisation des écoles communautaires. →</li> <li>• Secteur francophone : 78 p. 100 des écoles (72 sur 93) sont déjà considérées comme des écoles communautaires et ont accès aux services d'un coordonnateur des écoles communautaires; 34 écoles ont été officiellement désignées et 39 écoles sont en attente. →</li> <li>• Secteur anglophone : analyse actuelle de la réussite du modèle d'écoles communautaires dans le secteur francophone et planification pour les prochaines étapes. 35 écoles communautaires sont actuellement désignées. Depuis la restructuration des districts, chaque district a maintenant un agent d'engagement communautaire et 22 coordinateurs d'écoles communautaires ont été embauchés dans la province afin de travailler directement avec les écoles en vue d'améliorer les programmes locaux. →</li> </ul>	<p>Continu</p> <p>Continu</p> <p>Continu</p> <p>Continu</p>
<p>13. Poursuivre la formation des enseignants afin d'élargir les programmes éducatifs pour répondre aux besoins des divers styles d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secteur anglophone du Ministère, en accord avec les quatre facultés anglaises d'éducation (UNB, UNB-SJ, Crandall et STU), a élaboré les normes de pratique pour les enseignants débutants du Nouveau-Brunswick. Les normes sont complétées; la formation des professeurs se poursuit.  Mise à jour 19 oct. 2012 : Le sous-ministre adjoint du secteur anglophone d'EDPE et le personnel des Services éducatifs ont rencontré les facultés d'éducation en 2011-2012 afin de discuter de la mise en œuvre des normes de pratique des enseignants en formation pré-service. Les normes ont été opérationnalisées à même les normes d'amélioration des écoles du NB et ont été mises en œuvre dans les 75 écoles</li> <li>• La faculté de l'éducation de l'Université de Moncton a aussi préparé un « profil de sortie » pour les enseignants débutants. Le travail a été entrepris en 2010 en collaboration avec le secteur francophone du Ministère et les districts scolaires qui ont fourni des commentaires et des suggestions. Le « profil » établit des normes pour les enseignants débutants. L'Université de Moncton a développé une formation médiatisée destinée aux professeurs et aux professeurs en enseignement universitaire aux étudiantes et aux étudiants ayant un handicap. Cette formation comprend un module d'introduction et dix modules selon différents handicaps ou troubles d'apprentissage. Le début du programme était prévu à l'automne 2012. →</li> </ul>	<p>Terminé et continu</p> <p>Continu</p>
<b>OCCASION D'APPARTENANCE (participation communautaire)</b>		
<p>14. Élaborer une stratégie globale du logement qui porte sur les quartiers à revenu mixte, l'abordabilité, les logements avec services et les coopératives d'habitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre de travail sur le logement a été réalisé. Celui-ci guidera la province pour ce qui est d'augmenter la disponibilité des logements, d'assurer l'accès pour les personnes ayant un handicap et de réduire l'itinérance chronique. →</li> </ul>	<p>Terminé</p>
<p>15. Explorer la notion d'entreprises sociales et des fonds d'investissement communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La SIÉS a créé un comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire.  Mise à jour : Le comité a élaboré un plan-cadre pour le projet afin de développer un modèle d'entreprise sociale qui favorisera la croissance économique et sociale. Le comité a présenté son rapport et ses recommandations à la réunion du conseil d'administration de la SIÉS le 12 juin 2012. Le rapport sera présenté à CSI, EPFT, DS et DÉ en avril 2013 et à Finances en mai 2013. →</li> </ul>	<p>Terminé le 12 juin 2012. Sera présenté au gouv en avril et mai 2013</p>

INITIATIVES PRIORITAIRES	DÉTAILS DES INITIATIVES	ÉTAT DES INITIATIVES
16 Renforcer la capacité des personnes à faible revenu à intégrer la main-d'œuvre qualifiée, grâce à la formation, à l'éducation et aux possibilités de bénévolat dans le cadre de la transition vers le travail, ainsi que la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EPFT a dévoilé une nouvelle stratégie d'alphabétisation des adultes : Travaillons ensemble pour l'Alphabétisation des adultes : une Stratégie d'Alphabétisation des adultes pour Nouveau-Brunswick. La stratégie est axée sur quatre priorités : réduire les obstacles et accroître la participation; augmenter le nombre et l'éventail des possibilités d'apprentissage; assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation des adultes, et renforcer les partenariats afin de développer un système efficace d'alphabétisation pour adultes. La stratégie engage des intervenants du secteur privé, du secteur bénévole et de plusieurs ministères du gouvernement dans l'amélioration du système d'alphabétisation pour adultes au Nouveau-Brunswick. (février 2011).</li> <li>• Un plan stratégique de trois ans sera mis en place pour les compétences essentielles au travail (CET) ; le programme est en voie d'élaboration. (2011-2012).</li> </ul>	<p>→ La stratégie est terminée; la formation continue</p> <p>→ En cours</p>
17. Réduire les obstacles à l'éducation permanente, la rendant plus accessible et abordable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis décembre 2009, les investissements gouvernementaux pour améliorer l'accès aux études postsecondaires comprennent 1 million de dollars pour des places supplémentaires au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et au New Brunswick Community College.</li> <li>• Le Nouveau-Brunswick a investi plus de 1 million de dollars pour aider les Autochtones à poursuivre des études postsecondaires. (janvier 2009).</li> <li>• Le Nouveau-Brunswick a annoncé un gel des droits de scolarité dans les quatre universités publiques et dans les collèges communautaires (janvier 2010). En 2011 et 2012, les collèges ont imposé de modestes augmentations des frais de 200\$ par année.</li> <li>• Des projets ayant comme objectif d'accroître la participation des Autochtones dans l'éducation postsecondaire sont en cours. Projets dont l'objectif est d'accroître la participation des groupes sous-représentés comme les Autochtones, les personnes avec des handicaps, les personnes demeurant dans des régions rurales, des hommes, des apprenants du programme Second Chance Learners en éducation postsecondaire.</li> <li>• Les projets visant à accroître l'accès au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et au New Brunswick Community College sont en cours. En septembre 2011, le gouvernement a investi 3,5 millions de dollars pour des places supplémentaires. En 2012-2013, le gouvernement a ajouté 1,13 million de dollars de plus pour des sièges supplémentaires.</li> <li>• En 2011-2012, le financement pour l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires pour les familles à faible revenu a augmenté à 1,5 million de dollars.</li> </ul>	<p>→ Continu</p> <p>→ En cours</p> <p>→ Continu</p> <p>→ Continu</p>
18. Élaborer une campagne de sensibilisation à la réussite de la stratégie de réduction de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de communications a été élaboré pour la SIÉS et les RIC et a été présenté au CA de la SIÉS le 23 octobre 2012. Mise à jour : La SIÉS communique régulièrement avec les RIC, les divers secteurs et les ministères gouvernementaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du NB. Le plan de communication de la SIÉS aide les RIC dans la promotion de leurs activités de sensibilisation publiques dans le cadre de leurs plans régionaux de réduction de la pauvreté.</li> </ul>	<p>→ Continu</p>
19. Adopter la Loi sur l'inclusion économique et sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Loi sur l'inclusion économique et sociale a reçu la sanction royale</li> </ul>	<p>→ Terminé avril 2010</p>
20. Créer la Société d'inclusion économique et sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil d'administration et la Société ont été créés en juin 2010. Le conseil d'administration surveille la mise en œuvre et l'évaluation de la Loi sur l'inclusion économique et sociale.</li> </ul>	<p>→ Terminé</p>
21. Créer trois comités aviseurs de la Société d'inclusion économique et sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trois comités aviseurs de la Société d'inclusion économique et sociale ont été créés pour fournir un apport sur la réforme de l'aide sociale, sur les prestations en matière de santé et sur l'entreprise sociale et le fonds d'investissement communautaire</li> </ul>	<p>→ Terminé les réunions continuent</p>
22. Créer des réseaux d'inclusion communautaire (RIC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 12 réseaux d'inclusion communautaire ont été établis et approuvés par le conseil d'administration</li> </ul>	<p>→ Terminé juin 2011</p>